



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37282>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-37282**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Nice

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24V0871 - Acquisition d'une solution d'Hypervision de sûreté-sécurité, maintenance et prestations associées

Description : Procédure avec négociation - R.2124-3-3° et R.2161-12 à 20 du Code de la commande publique. Les exigences minimales que doivent respecter les offres sont les suivantes : Conformément à l'article 3.4.1 du document "Présentation du Projet", le titulaire du marché devra être en capacité de mobiliser, à tout moment, les profils suivants : Directeur de projet -Chef de projet -Architecte technique -Responsable développement -Expert cybersécurité -Expert système -Ergonome -Responsable Validation / Essais -Expert en intelligence artificielle -Expert juridique spécialisé dans la protection des données L'ensemble des attentes fonctionnelles et techniques sont listées à l'article 5 du document "Présentation du Projet". Acquisition hyperviseur de sécurité

Identifiant de la procédure : d0b219f3-9c4c-4513-99bd-85132ddd066a

Identifiant interne : 24V0871

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72212730 Services de développement de logiciels de sécurité

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Acquisition d'une solution d'Hypervision de sûreté-sécurité, maintenance et prestations associées

Description : Marché mixte: Estimation : 6 521 765.00 Euros HT Une partie forfaitaire et une partie à bons de commande : Montant Minimum : 500 000,00 Euros HT Montant Maximum : 12 000 000,00 Euros HT Pour la partie globale et forfaitaire : Le délai d'exécution est fixé à : 60 mois. Début du contrat : À la notification du contrat. Pour la partie à bons de commande : Durée (hors reconduction) : 96 mois Nombre de reconductions éventuelles(pour la partie globale et forfaitaire ainsi que pour la partie à bons de commande) : 0 Début du marché : À la notification du contrat.

Identifiant interne : 24V0871

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72212730 Services de développement de logiciels de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72210000 Services de programmation de progiciels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48730000 Logiciels de sécurité

Options :

Description des options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 16 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Ville de Nice

Ville : Nice Cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 96 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : A/Caractéristiques principales du marché : Le marché consiste en la création d'un hyperviseur de sûreté et sécurité sur le territoire métropolitain. Il s'agit de créer un outil en interface avec l'ensemble des outils existants de gestion de la sécurité civile et de la sûreté publique pour permettre de rassembler les données disponibles et de présenter une situation complète des événements avec les données accessibles de l'ensemble des services. L'outil sera découpé en lot fonctionnel, avec un outil de base découpé en 3 grands lots puis une évolution graduelle de l'outil pour intégrer de nouvelles interfaces notamment dans d'autres domaines comme la voirie et se développer à la fin du marché vers un hyperviseur métropolitain intégrant une gestion intelligente du territoire. Ce marché intègre les prestations de maintenance durant toute la durée du marché et préparera à la mise en place future d'un marché de maintenance ouvert. Le projet est présenté de façon plus précise dans le CCTP Candidature. B/Sélection des candidatures : La sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions des articles R.2144-1 à 7 du Code de la commande publique en prenant en compte les éléments demandés à l'article Présentation des candidatures du présent règlement. Lot unique : Acquisition d'une solution d'hypervision de sûreté-sécurité, maintenance et prestations associées. Seront éliminés à l'issue de la première phase les candidats n'ayant pas produit les garanties, capacités et références suffisantes. Nombre minimum de candidats admis à présenter une offre : 3. Nombre maximum de candidats admis à présenter une offre : 5. Si le nombre de candidats admissibles est inférieur au nombre minimum, le pouvoir adjudicateur continuera la procédure avec les seuls candidats sélectionnés ; Si le nombre de candidats admissibles est supérieur au nombre d'opérateurs autorisés à déposer une offre, il sera procédé à un classement en attribuant une note sur 20 aux candidats, sur la base des critères pondérés suivants : Critère n°1: Capacités techniques et professionnelles (70%) Critère n°2: Capacités économiques et financières (30%) Pour le détail CF.ART 7 du Règlement de Consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Chiffres d'affaires plusieurs exercices

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Bilans comptables

Description : Le soumissionnaire devra transmettre le dernier bilan publié et certifié par un expert comptable. En cas de groupement, le dernier bilan doit être transmis par l'intégralité des membres du groupement.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Comptes de résultat

Description : Le soumissionnaire devra transmettre le dernier compte de résultat publié et certifié par un expert comptable. En cas de groupement, le dernier compte de résultats doit être transmis par l'intégralité des membres du groupement.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Liste des principaux services

Description : Liste des services exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution (montant, année, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin, coordonnées du maître d'ouvrage référent du projet). Les soumissionnaires devront fournir des références de réalisation d'hyperviseur sûreté sécurité (safe city) ou smart city (hyperviseur urbain) au cours des cinq dernières années. Les soumissionnaires devront si possible fournir des références en France dans le domaine public. Le soumissionnaire devra transmettre la grille de référence transmise dans le dossier de consultation. Il devra prendre soin de renseigner chaque case même celles qui correspondent à des items qui ne sont pas valorisés. Les réponses ne seront valorisées que si la référence est accompagnée d'une attestation de bonne exécution. Si une attestation est manquante, la référence ne sera pas comptabilisée. La collectivité attachera une importance particulière aux références dans le domaine sûreté sécurité.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Note de présentation

Description : Le soumissionnaire devra transmettre une note de présentation qui reprend à la fois la compréhension du sujet mais aussi une présentation complète de la société (organisation, compétences générales et brevets, titres concernant les prestations à réaliser). En cas de groupement, la note devra, si possible, définir la répartition envisagée au stade candidature entre les membres du groupement.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/05/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R.5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des

affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 1521 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 5573 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Nice

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Nice

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Nice

Organisation qui traite les offres : Ville de Nice

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Nice

Numéro d'enregistrement : 21060088800015

Adresse postale : 5 rue de l'Hôtel de Ville

Ville : Nice Cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : dao@nicecotedazur.org

Téléphone : 0497133774

Adresse internet : <https://commandepublicquencavdnccas.safetender.com/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :

<https://commandepublicquencavdnccas.safetender.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des fleurs - CS 61039

Ville : Nice Cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : 0489988600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cd5ad1b3-63a7-4186-8975-5687a37634a9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/04/2025 à 15:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2025